



Le lundi 20 mai, l'Intersyndicale a contacté les services de la DSSEN 44 à propos des barèmes et du mouvement.

Voici les réponses qu'ils nous ont apportées :

- le module barème du nouveau logiciel n'a toujours pas été livré au 44, il devrait l'être le lundi 20 mai. Certains départements calculent les barèmes à la main, les services 44 nous disent qu'ils ne peuvent le faire sans le module. Ces disparités sur le territoire nous étonnent.
- si les barèmes sont calculés dans la semaine, le GT mouvement du 24 mai sera maintenu et sera utilisé pour vérifier les barèmes et les vœux des collègues,
- un 2ème GT sur les affectations sera prévu, quitte à décaler la CAPD d'une semaine si besoin (si le ministère fournit les autres modules du mouvement assez tôt),
- l'AGS prendra en compte l'année de stagiaire. Elle pourrait également prendre en compte, si cela fonctionne, les années des instituteurs, le temps passé dans un autre corps ou un autre versant de la fonction publique,
- les problèmes de récapitulatifs de vœux et de connexion à l-prof des entrants dans le département ont quasiment tous été réglés,

L'Intersyndicale a demandé à nouveau à être informée au fur et à mesure des blocages et des avancées du processus mouvement.